



Turquie : Crise des réfugiés

FICHE-INFO ECHO

Faits et chiffres

Estimation officielle
du nombre de
réfugiés en Turquie
(Ministère turc des
Affaires étrangères) :

Plus de
3,2 millions

Financement de l'UE :

Financement
humanitaire de la
Commission
européenne pour la
Turquie depuis le
début de la crise :

€ 664 millions

Facilité pour les réfugiés de Turquie :

€ 3 milliards
(2016-2017)

Plus d'informations concernant
la Facilité européenne pour les
réfugiés de Turquie :

https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/news_corner/migration_en

Commission européenne –
Protection civile et opérations
d'aide humanitaire
européennes

B-1049 Bruxelles, Belgique

Tél. : (+32 2) 295 44 00

Fax : (+32 2) 295 45 72

email :

echo-info@ec.europa.eu

Site internet :

<http://ec.europa.eu/echo>



* Toutes les dernières
fiches-info ECHO :
bit.ly/echo-fi



Crédit photo : Deniz Akkus/PAM

En bref

- Le **nombre de réfugiés en Turquie dépasse les 3,2 millions**, faisant de la Turquie le pays accueillant la plus importante population de réfugiés au monde.
- Environ **90 % des réfugiés syriens en Turquie résident en dehors des camps** et ne disposent que d'un accès limité aux services de base. **La Commission européenne apporte une aide humanitaire** aux réfugiés vulnérables, en particulier ceux qui ne vivent pas dans les camps.
- L'Union européenne et ses États membres financent la '**Facilité européenne pour les réfugiés de Turquie**' qui dispose d'un budget de **€ 3 milliards**, en 2016 et 2017, pour répondre aux besoins des réfugiés et de leurs communautés d'accueil, au travers d'une aide humanitaire et de développement.
- La Commission européenne contribue **€ 348 millions** au Plan d'aide sociale d'urgence (ESSN), **un plan d'aide sociale via une carte unique qui devrait permettre à 1 million de réfugiés de couvrir leurs besoins quotidiens fondamentaux.**
- **Dans l'ensemble, 35 contrats de projets humanitaires ont été signés avec 19 organisations humanitaires** travaillant en étroite coopération avec leurs partenaires turcs pour subvenir au besoin des réfugiés et populations vulnérables.

Situation et besoins humanitaires

Environ 3,2 millions de réfugiés sont enregistrés et vivent en Turquie, faisant de ce pays le premier pays d'accueil de réfugiés au monde. Ces réfugiés proviennent de Syrie, d'Irak, d'Afghanistan, d'Iran, de Somalie et d'autres pays. Sur les presque **3 millions de réfugiés syriens enregistrés** dans ce pays, **environ 260 000 personnes sont logées dans les 26 camps gérés par la Présidence turque pour la gestion des catastrophes et des urgences (AFAD)**. Les réfugiés y ont accès à un hébergement, des soins de santé, une éducation, des vivres et des activités sociales. Malgré les efforts du gouvernement et des autorités locales, et la générosité des communautés d'accueil, **90 % des réfugiés syriens (plus de 2,5 millions de personnes)**, de même que beaucoup de réfugiés d'autres nationalités, **vivent hors des camps**, dans des conditions très difficiles, avec de maigres ressources. **Les réfugiés enregistrés ont, en principe, accès aux services publics, notamment en matière d'éducation et de soins de santé**. Néanmoins, pour beaucoup, l'accès à ces services de base est souvent limité en pratique pour diverses raisons, comme par exemple, les difficultés rencontrées pour s'inscrire auprès des autorités locales ou encore la barrière de la langue.

Réponse humanitaire de l'Union européenne

Depuis le début de la crise, **l'UE a octroyé à la Turquie un financement humanitaire total de plus de € 664 millions**.

En novembre 2015, l'UE a lancé [la Facilité pour les réfugiés de Turquie](#) (€ 3 milliards) en vue d'apporter une aide complémentaire efficace aux réfugiés, syriens et autres, ainsi qu'aux communautés qui les accueillent, et ce en étroite coopération avec les autorités turques, en 2016 et 2017. La facilité est financée via le budget de l'UE et les contributions des États membres.

Le [Plan d'aide sociale d'urgence \(ESSN\)](#) est le programme humanitaire phare financé par l'UE en 2017. Il s'agit d'un **plan d'aide sociale via une carte unique qui devrait permettre à 1 million de réfugiés parmi les plus vulnérables, de couvrir leurs besoins quotidiens les plus urgents**. Disposant d'un **budget initial de € 348 millions, fourni par l'UE**, le Programme alimentaire mondial (partenaire exécutant), en collaboration avec le Croissant-Rouge turc et les institutions gouvernementales turques, distribue des cartes de débit électroniques aux familles de réfugiés.

En s'appuyant sur l'ESSN, **l'Union européenne et l'UNICEF lancent maintenant le projet d'Allocations conditionnelles pour l'éducation' (CCTE)** en Turquie. La **contribution de l'UE à ce projet de € 34 millions** permettra de **financer des transferts d'argent bimensuels pour les familles de réfugiés vulnérables dont les enfants fréquentent régulièrement les cours**. Le projet comprend aussi un volet de protection de l'enfance, afin de garantir la continuité des inscriptions et de la fréquentation scolaires des enfants réfugiés les plus vulnérables, ainsi que leur signalement aux services de protection de l'enfance, pour une aide complémentaire si besoin. Ces projets sont complétés par une série d'autres projets humanitaires lancés en 2016 et 2017.

Dans l'ensemble, 35 contrats de projets humanitaires ont été signés avec 19 organisations humanitaires travaillant en étroite coopération avec leurs partenaires turcs pour fournir aux réfugiés et autres populations vulnérables une **aide alimentaire, un accès aux services de santé, une éducation en contexte d'urgence, des articles essentiels pour pouvoir faire face aux conditions hivernales, ainsi qu'une aide spécialisée pour les personnes les plus vulnérables**.

Aide à long terme sous la Facilité européenne pour les réfugiés de Turquie

Ces projets viennent compléter et s'accorder avec l'aide que l'UE propose, dans le cadre de la facilité, par l'intermédiaire de la direction générale de la Commission européenne pour la politique de voisinage et les négociations d'élargissement (DG NEAR), en matière d'éducation, de santé, de gestion des migrations, d'infrastructures municipales et d'appui socioéconomique.

